

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal

(Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de Notre-Dame de Bondeville se réunira en Mairie, au lieu ordinaire des séances, salle du Conseil Municipal, le :

Mercredi 03 avril 2024 à 18 heures 30

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 13 mars 2024
2. Approbation du compte administratif 2023
3. Approbation du compte de gestion 2023
4. Affectation du résultat de l'exercice 2023
5. Budget primitif 2024
6. Fiscalité locale : vote des taux
7. Subventions aux organismes de droit privé
8. Subvention de fonctionnement au CCAS
9. Détermination de la participation de la Ville au Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion d'une piscine Notre-Dame de Bondeville/Le Houlme
10. Contribution fiscalisée du Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion d'une piscine Notre-Dame de Bondeville/Le Houlme
11. Actualisation de l'autorisation de programme et crédits de paiement (APCP) relative à la construction d'une nouvelle école et d'une cuisine centrale
12. Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »
13. Demande de garantie d'emprunt en faveur de 3F Normandie
14. Demande de garantie d'emprunt en faveur de la SA HLM Logement Familiale de l'Eure
15. Festival interculturel du 25 mai 2024 : détermination de la vacation de la conférencière
16. Instauration de l'astreinte décisionnelle
17. Organisation du service de la Police Municipale
18. Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) : actualisation du crédit global de la police municipale
19. Questions diverses

Notre-Dame de Bondeville,
Le mercredi 27 mars 2024



Madame le Maire,

(Signature)
Myriam MULOT